

LES DÉMARCHES POUR COMMUNIQUER VOTRE NOUVELLE ADRESSE



Afin de faciliter le déploiement de la fibre optique et l'intervention de nombreux organismes remplissant des missions de service public, votre adresse a été modifiée.

Cette nouvelle adresse a été enregistrée par votre commune dans **la Base Adresse Nationale (BAN)**. Elle sera donc désormais connue et utilisée par les acteurs de l'adresse comme l'IGN,

La Poste ou encore les services de l'État. La BAN permet également le positionnement géographique de l'adresse. Ainsi, à terme, les éditeurs de GPS pourront se servir de cette base pour mettre à jour leur carte.

Sachez qu'**il est important que la plaque de numéro qui vous est remise soit posée le plus rapidement possible**, de manière visible et en lien direct avec le bâtiment concerné. En effet, les nouvelles adresses sont également diffusées aux services de secours et il est primordial que ces derniers puissent se repérer en cas d'interventions d'urgence.

Pour vous aider dans les démarches administratives liées à ce changement, voici quelques indications



Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides. Il n'est donc pas nécessaire de les faire refaire.



En revanche, **le certificat d'immatriculation de votre véhicule** doit être modifié sous un mois¹ via le site Internet <https://ants.gouv.fr> rubrique « Immatriculation » > *modifier l'adresse sur votre carte grise*. Ce site vous permet notamment de commander une étiquette autocollante sur laquelle figurera la nouvelle adresse².

Trois cas de figure sont possibles :

- Votre immatriculation est de la forme **AB 123 CD** (nouveau format en vigueur depuis 2009) : jusqu'au 3ème changement d'adresse, l'étiquette vous est adressée gratuitement par courrier ;
- Votre immatriculation est de la forme **AB 123 CD** mais c'est votre 4ème changement d'adresse : vous devrez régler 2,76 € de frais d'acheminement pour recevoir par courrier un certificat d'immatriculation actualisé avec la nouvelle adresse ;
- Votre immatriculation est de la forme **123 AB 49** (ancien format avant 2009) : vous devrez régler 2,76 € de frais d'acheminement pour recevoir par courrier un nouveau certificat d'immatriculation mais vous ne pourrez pas conserver l'ancien format de l'immatriculation. Vous devrez par conséquent faire poser sur votre véhicule de nouvelles plaques par un professionnel.

1- À compter de la remise de l'attestation de modification d'adresse.
2- Lorsque vous faites la déclaration de changement d'adresse administrative sur le site service-public.fr, vous pouvez aussi choisir de la signaler auprès du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de refaire la démarche sur ants.gouv.fr.



Pour **informer les services publics et autres organismes partenaires**, suivez le pas-à-pas du site Internet www.service-public.fr détaillé ci-après. Il permet, grâce à une seule démarche en ligne, la diffusion de votre nouvelle adresse auprès de nombreux services : caisses de sécurité sociale et de retraite, CAF, EDF, Engie, Pôle emploi, service des impôts...

Si vous ne souhaitez pas effectuer la démarche en ligne, il est possible de prévenir ces organismes par courrier (modèle de courrier au verso) en joignant l'attestation de modification d'adresse.



Pensez également à signaler votre changement d'adresse aux organismes et entreprises suivants : **employeur(s), banque(s), assurance(s), mutuelle(s), établissement(s) scolaire(s), fournisseurs d'eau, téléphonie et Internet...**

Enfin, à chaque fois que vous recevez un courrier sans la précision de votre adresse complète, prévenez le correspondant en question.



Propriétaires bailleurs, merci de prévenir et transmettre ces informations à vos locataires.

En cas de difficulté dans vos démarches administratives de modification d'adresse, vous pouvez vous faire aider par Solène VIELLE - Maison France Services au centre socioculturel de Vihiers (02 41 75 42 70) ou par l'agent d'accueil de votre mairie déléguée (coordonnées et horaires d'ouverture sur www.lyshautlayon.fr).



Si vous êtes un professionnel, la modification de votre adresse est à signaler dans un délai de 3 à 6 mois au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) de la chambre consulaire dont vous dépendez.

Complétez et envoyez par courrier le formulaire M2 ou P2* accompagné de l'attestation de modification d'adresse à l'une des adresses suivantes :

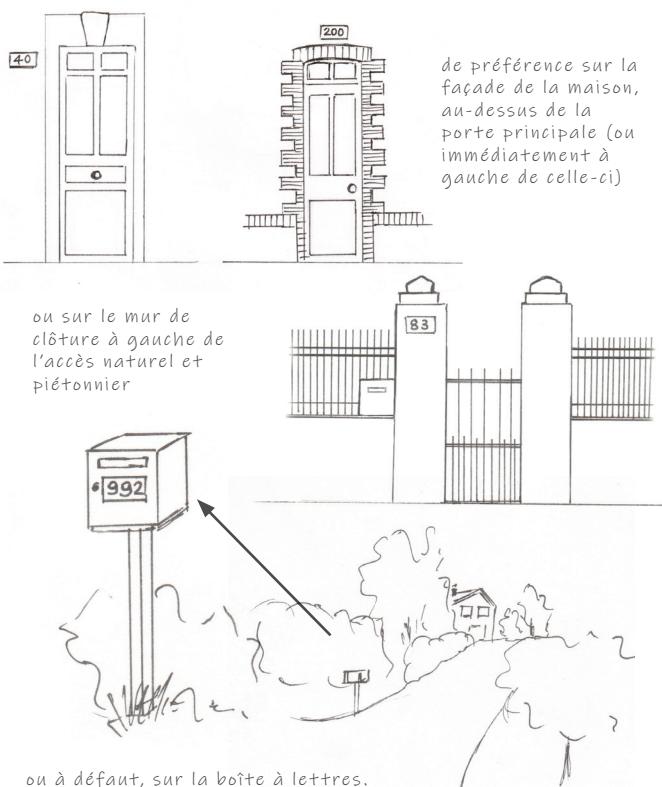
Chambre de Commerce et d'Industrie	CFE-CCI Maine-et-Loire - Centre Pierre Cointreau 132 avenue de Latre de Tassigny - CS 30320 49003 ANGERS CEDEX 1 Tél : 02 41 20 54 10
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	CFE - Chambre de Métiers et de l'Artisanat Délégation de Maine-et-Loire 5 rue Darwin - CS 80806 49008 ANGERS Cedex 01 Tél : 02 41 22 61 00 (8h30-12h30) Courriel : cfe49@artisanatpaysdelaloire.fr
Chambre d'Agriculture	CFE agricole Maine-et-Loire 14 avenue Jean-Joxé - CS 80646 49006 ANGERS Tél : 02 41 96 75 09 (de 9 h à 12 h du lundi au vendredi (sauf mercredi)) Courriel : cfe@maine-et-loire.chambagri.fr

* Formulaires et notices disponibles en téléchargement sur lyshautlayon.fr (rubrique "Habiter" > Normalisation des adresses) ou à l'accueil des mairies déléguées.



MODALITES DE POSE DE LA PLAQUE DE NUMÉROTATION³

La plaque de numérotation doit être apposée de façon à être visible depuis la voie publique.



MODELE DE COURRIER

Nom Prénom
Adresse actuelle
Téléphone
Email

A [votre commune], [Date]

Nom de l'opérateur ou organisme
Adresse
Code postal –Ville

Objet: changement d'adresse
Mes références: numéro/identifiant

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, je vous fais part de mon changement d'adresse postale (modification administrative sans déménagement).

Ma nouvelle adresse est:

Numéro et voie/lieu-dit
Commune déléguée
Code postal – LYS-HAUT-LAYON

En conséquence, et à compter de ce jour, je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ma nouvelle adresse.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

PJ : Attestation de modification d'adresse

3- La Commune vous fournit votre plaque de numérotation. La première plaque est gratuite, mais l'entretien et le remplacement éventuel de la plaque vous incombe.

Pas-à-pas, déclarer votre modification administrative d'adresse sur www.service-public.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française



Étape 1

Se connecter sur le site service-public.fr

Dans la rubrique « [Services en ligne](#) », cliquez sur l'onglet « [Signaler son changement d'adresse en ligne](#) ».

! Avant de poursuivre, munissez-vous de tous vos identifiants aux différents services (numéro d'allocataire, d'abonné, de client...) afin d'effectuer une déclaration complète simultanée auprès des différents services.



Étape 2

Cliquez sur « [Accédez au service en ligne](#) ».



Étape 3

Indiquez la date à laquelle vous souhaitez que prenne effet votre nouvelle adresse.

Pour l'objet du changement, cochez la case « [Modification administrative](#) ».

Une fois la date indiquée, vous verrez apparaître les logos des organismes auxquels votre changement d'adresse sera signalé.

Cliquez en bas à droite sur « [Commencer](#) ».



Étape 4

Saisissez vos informations personnelles (civilité, nom, prénom, date de naissance...) dans la première partie.

Ensuite, saisissez votre ancienne adresse postale en indiquant :

- les numéro et nom de rue (ou lieu-dit) actuels dans le champ « [Numéro et libellé de voie](#) » ;
- le nom de la commune déléguée dans le champ « [Boîte postale/ lieu-dit](#) » ;
- votre code postal dans le champ « [Code postal / Localité](#) » (le nom de Lys-Haut-Layon vous sera proposé automatiquement).

Cliquez en bas à droite sur « [Suivant](#) ».



Étape 5

À ce niveau, le site peut vous proposer quelques modifications sur l'adresse saisie précédemment.

Deux choix sont possibles :

- vous pouvez valider le format proposé si celui-ci vous convient en cliquant directement sur « **Suivant** » ;
- si le nom de la commune déléguée n'apparaît pas dans le format proposé ou si l'adresse saisie est altérée, vous pouvez choisir de conserver le format de l'adresse saisie initialement en cochant la case dédiée avant de cliquer sur « **Suivant** ».



Étape 6

Une nouvelle page s'ouvre et va désormais vous permettre de saisir votre nouvelle adresse **« telle qu'elle figure dans l'attestation de modification d'adresse »** qui vous a été remise par la mairie.

Renseignez les champs de la manière suivante :

- vos numéro et nom de rue (ou lieu-dit) dans le champ « **Numéro et libellé de voie** » ;
- le nom de votre commune déléguée dans le champ « **Boîte postale/ lieu-dit** » ;
- votre code postal dans le champ « **Code postal / Localité** » (le nom de Lys-Haut-Layon vous sera proposé automatiquement). Enfin, cliquez sur suivant.

*Cas particulier : si vous utilisez un nom pour votre maison en plus de l'adresse officielle, vous pouvez le renseigner dans la case « **Immeuble, bâtiment, résidence** ».*



Étape 7

À ce niveau, le site peut de nouveau vous proposer, comme à l'étape 5, quelques modifications sur l'adresse saisie précédemment. Si jamais l'adresse proposée n'affiche pas la commune déléguée ou a altéré l'adresse saisie, cochez la case « **Je souhaite conserver l'adresse saisie** » puis cliquez sur suivant.



Étape 8

Sur cette page, vous pouvez sélectionner les organismes auxquels votre changement d'adresse sera signalé.

Lorsque vous cochez une case, vous devez saisir les informations demandées (numéro d'allocataire, référence client...) afin d'être identifié par les différents services. Une fois que l'ensemble des champs qui vous intéressent sont renseignés, cliquez sur « **Suivant** ».



Étape 9

Un récapitulatif des modifications s'affiche et après avoir renseigné une adresse e-mail, vous pourrez de nouveau cliquer sur « **Suivant** » afin de terminer définitivement votre démarche.

Vous pourrez alors imprimer un récapitulatif.

Les modifications sont ensuite prises en compte selon des délais variables par les différents organismes.



Mairie de Lys Haut Layon
10 place Charles de Gaulle
VIHIERS
49310 Lys-Haut-Layon
① 02 41 75 80 60
② mairie@lyshautlayon.fr

1 Avant de commencer 2 Mes informations personnelles 3 Mes nouvelles coordonnées 4 Les organismes destinataires 5 Récapitulatif

Redressement de l'adresse personnelle actuelle

Des éléments de votre adresse ont été chargés, complétés ou corrigés afin de les mettre aux normes de la Poste.
Veuillez sélectionner la meilleure proposition d'adresse ci-après

* Sélectionnez une adresse :

RUE DU FOURIER DE RENARD
LE VOIDE
49310 LYS HAUT LAYON
France

Je souhaite conserver l'adresse saisie :

LES RENARDS
LE VOIDE
49310 LYS HAUT LAYON
France

Afin d'assurer le traitement de votre dossier, nous avons besoin de plus de précisions sur votre adresse.
Merci de valider ou corriger la proposition ci-après :

N° _____ Extension _____ Type de voie _____ Libellé de voie _____
LE VOIDE
49310 LYS HAUT LAYON
France

< PRÉCÉDENT **SUIVANT >**

1 Avant de commencer 2 Mes informations personnelles 3 Mes nouvelles coordonnées 4 Les organismes destinataires 5 Récapitulatif

Nouvelles coordonnées

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Adresse postale après le déménagement

* Pays FRANCE

Etage : escalier : appartement _____

Immeuble : bâtiment : résidence _____

* Numéro et libellé de voie _____

* Boîte postale / lieu-dit _____

* Code postal / Localité (Exemple: 35510 CESSION SEVIGNE) Q

< PRÉCÉDENT **REPRENDRE PLUS TARD** **SUIVANT >**

1 Avant de commencer 2 Mes informations personnelles 3 Mes nouvelles coordonnées 4 Les organismes destinataires 5 Récapitulatif

Organismes destinataires

* Veuillez renseigner au moins un organisme destinataire pour le changement de coordonnées.

Santé et retraite

MRC-AFDEV Régimes ARRCG et AGIRC

Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS)

CPAM et CESS

Crédit Agricole

CNAV CARSAT CRAV ou CESS (Régime général)

MSA

Cnamts

enim ENRS

Autres organismes publics

Gérez les finances publiques (services des impôts des particuliers, trésorerie)

Système d'Immatriculation des Véhicules

CAF

Pôle Emploi

Fournisseurs d'énergie

EDF EDF

TOTAL direct énergie Total Direct Energie

Suite à des opérations techniques, aucun dossier ne peut être transmis temporairement au fournisseur Direct Energie.

Engie

Autres organismes privés

La Poste

Suite à des opérations techniques, aucun dossier ne peut être transmis temporairement à la poste.

< PRÉCÉDENT **REPRENDRE PLUS TARD** **SUIVANT >**

1 Avant de commencer 2 Mes informations personnelles 3 Mes nouvelles coordonnées 4 Les organismes destinataires 5 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Récapitulatif

Votre demande de changement de coordonnées est maintenant complète. Veuillez vérifier l'exactitude des données que vous avez communiquées.

Coordonnées de contact

Ces informations peuvent être utilisées par les organismes partenaires pour communiquer directement avec vous à l'issue de votre demande.

Téléphone fixe (Exemple: 0223456789) _____

Téléphone portable (Exemple: 0623456789) _____

* Adresse électronique (Exemple : nom@example.com) I

< PRÉCÉDENT **REPRENDRE PLUS TARD** **SUIVANT >**